

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2024

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ
AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AC284

présenté par

Mme Colboc, rapporteure et M. Gaultier, rapporteur

ARTICLE 15

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« récepteurs »

le mot

« équipements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.